

ABONNEMENTS :

Édition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00

UNION POSTALE . . . \$6.00

Édition Hebdomadaire :

CANADA . . . \$1.00

ETATS-UNIS . . . \$1.50

UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

71, RUE S. J. B. JES

MONTRÉAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : 1461

RÉDACTION : 1460

CABOTINISME ET MILICE

Cette randonnée de miliciens, faite samedi, autour de la montagne, pour servir de réclame aux entreprises de sir Hugh Graham, est bien l'une des choses les plus grotesques et les plus pitoyables qu'on pouvait imaginer. Barrum, ou les industriels ingénieux qui ont lancé le savon *Gilt Edge*, le *puffed rice* ou les cigarettes *Sweet Caporal* ne sont que de petits garçons auprès du propriétaire du *Star*, du bailleur de fonds du *Standard*, du réorganisateur du *Telegraph*. Il a déjà, paraît-il, imaginé d'engager un ancien ministre des finances pour faire à son bénéfice l'article rouge dans une feuille libérale. Il débile lui-même, dans sa boutique principale, le conservatisme farouche et l'impérialisme outrancier. Et voici maintenant que, grâce à la complaisance du ministre de la milice, il enrégimente les soldats de Sa Majesté et les donne en spectacle aux badauds de Montréal, pour *boomer* ses stocks.

Il fallait voir la mise en scène, le trafic interrompu sur l'avenue du Parc, la foule massée sur le flanc de la montagne, les policiers se *désolant* à maintenir le cordon et à faire rebrousser chemin aux automobiles et aux voitures, les tramways obligés de ralentir leur course, — tout cela pour laisser défiler les troupes de Sa Majesté *Zandrag* ou *Zandring* — j'ai oublié le petit nom de guerre de sir Hugh.

Avant l'arrivée des régiments, quelques officiers se promenaient, graves et bedonnants, en face de l'emplacement du futur monument Cartier, et s'efforçaient de cacher l'allure familière du comptoir ou du guichet par de faux airs à la Kitchener, tout à fait drôles.

Enfin, les troupes arrivèrent, par petits pelotons de bons jeunes gens, suant, soufflant, haletant, tirant la langue, tournant les bras comme des ailes de moulin à vent et se fendant à déchirer leur culotte. Par-ci par-là, un de ces braves tombait époumonné sur la chaussée. Si ceux-là n'en reviennent pas, ils auront pour lineaux des numéros du *Star*, on couvrira leur cercueil des pages du *Telegraph*, et l'on écrira sur leur tombe : *Mort de la courte hache, au service de l'Empire et de Sa Majesté Zandring*.

Espérons toutefois que les morts ne sont pas nombreux et que sir Hugh aura employé une partie du produit de la survente du *Star* et du *Standard* à une distribution gratuite de flanelles chaudes et de jupons aux jeunes gens qui auront attrapé l'asphémie à son service.

C'est vraiment dommage que le propriétaire du *Star* n'ait pas tiré un parti plus complet de la complaisance du ministre de la milice et de son armée. Il aurait dû faire coller sur la poitrine des concurrents et coudre à leur fond de culotte des carreaux de carton portant des mots de ralliement appropriés à la circonstance : *"Lisez le STAR"* — *"The TELEGRAPH is the best liberal paper in Canada"* — *"Achetez le STANDARD"* — *"The STAR is the true mouthpiece of Imperialism"* — *"Le TELEGRAPH est l'organe du libéralisme intransigent"* — *"Beware of Germany and of that d... d scoundrel Bourassa!"* — *"Three dreads and a quarante ans de franchise au Tramway!"* — *"Save the Empire and increase sir Hugh Graham's dividends!"*

On aurait ainsi traduit, sous une forme graphique, la véritable portée de cette exploitation. C'eût été plus honnête et guère plus ridicule.

En marge de l'aspect grotesque de cette équipée, il y a le côté sérieux. Quelques officiers ont déjà protesté publiquement contre le discrédit que cette exploitation mercantile ne peut manquer de rejeter sur la milice canadienne.

Il y a plus que cela. Le peuple du Canada dépense-t-il une douzaine de millions de dollars par année, pour sa milice, dans le seul but de permettre au premier industriel venu — eût-il fourni cent mille piastres à la caisse électorale du parti au pouvoir — de transformer nos miliciens en hommes-sandwich et en réclames ambulantes?

Lorsque les officiers et les soldats du 65^e suivirent la procession du Congrès eucharistique, en septembre 1910, le colonel Sam Hughes, aujourd'hui ministre, faillit avoir une attaque d'apoplexie. Il interpella le ministre avec indignation. Si le ministre de la milice trouvait odieux que des miliciens canadiens, tous catholiques, prissent part à la plus grandiose manifestation religieuse que le Canada ait jamais vue, comment peut-il tolérer que des soldats de plusieurs régiments prêtent leur uniforme pour servir d'amorce et de réclame aux entreprises mercantiles, mi-politiques, mi-puffistes des gazetiers jaunes du Canada?

C'est au tour de l'opposition actuelle d'interpeller le ministre. Que Sam Hughes aille faire rire de lui en Angleterre, passe. Qu'il lance des défis au Kaiser allemand et fronce les sourcils en regardant la frontière américaine, tout le monde hausse les épaules. Mais qu'il rende la milice aussi ridicule que lui, et lui fasse ou laisse accomplir d'aussi viles besognes, voilà qui pousse les bornes.

Il est grand temps que M. Borden ramène ce grotesque personnage dans les limites du bon sens et de la décence la plus élémentaire.

Henri BOURASSA.

NOS COLLEGES ET L'EDUCATION DU PATRIOTISME

Tempora mutantur, nosque mutantur in illis.
Les époques évoluent; nous évoluons avec elles.

(Suite et fin)

La tribune de la classe de rhétorique particulièrement est devenue une véritable chaire d'histoire du Canada, d'histoire de la domination anglaise surtout. Depuis le jour de l'an jusqu'à l'examen final, toutes les compositions n'ont plus qu'elle pour objet. Chaque quinzaine, le professeur indique une partie déterminée que les élèves doivent approfondir dans leurs manuels ou dans des livres d'emprunt. Le deuxième samedi, ils développent un sujet qui d'ordinaire englobe tous les événements politiques, économiques, religieux et militaires de la période. Le professeur, profitant de son explication pour faire la philosophie des faits, les aide à les mieux comprendre et retenir. Au bout de l'année, les élèves ont ainsi parcouru tout le cycle de notre évolution nationale. Le sujet du concours au baccalauréat, uniquement canadien depuis 1902, constitue la sanction officielle de ces études.

Par eux-mêmes, d'ailleurs, les élèves complètent leur documentation. Des bibliothèques sont installées presque partout dans les classes des cours de lettres. Sur les rayons s'alignent, à côté de Garneau, Ferland, Turcotte, David, Gérin-Lajoie, Brunet et autres, un grand nombre de monographies. Dans l'une de ces collections, nous avons vu douze volumes des discours prononcés à la Chambre d'Angleterre pendant la période de 1740 à 1815. On sait si les affaires canadiennes y furent abondamment traitées. Nos élèves ont encore l'avantage de consulter, dans les bibliothèques des cercles surtout, les rapports de notre Surintendant de l'Instruction publique et ceux de l'archiviste fédéral.

Les maîtres mettent tout en œuvre afin d'aviver le goût de leurs disciples pour l'histoire nationale. Les exaltations publiques de nos héros ont presque toutes leur retentissement dans nos maisons; très peu refusent de contribuer à nos déploiements patriotiques. Au temps où l'année scolaire se terminait en juillet, la fête de Saint-Jean-Baptiste était l'occasion naturelle de parraines réjouissances; aujourd'hui, la fête annuelle de Dollard la remplace. Nos élèves ont accueilli d'une somme respectable la souscription au monument de ce dernier. Au besoin, *Le Collège* montrerait à quelle résurrection historique donne lieu cet anniversaire. Les exploits de Châteauguay et de Verchères auront leur tour; le centenaire de Cartier ne passera pas inaperçu. Qu'on parcoure maintenant les classes. En attendant d'y afficher les tableaux d'histoire canadienne demandés au congrès de 1912, on y a installé la carte du Canada ancien de Genest, les cartes du Canada actuel fournies par le ministère de l'Intérieur. En certaines maisons, ces feuilles parlantes tapissent les murs de la salle de récréation. Ailleurs sont encadrés les plans des batailles de Carillon, des Plaines et de Châteauguay; des portraits représentant Papineau, Lord Elgin, Lafontaine, Morin, Cartier, même Mercier et Chapleau; le groupe des Pères de la Confédération et celui des magistrats qui jugèrent la question seigneuriale; la *Galerie nationale* de Livermoir ou celle de la maison Cadieux et Derome.

Nos collèges sont destinés à l'Instruction secondaire et non supérieure. Le système qu'on y suit pour l'enseignement de l'histoire du Canada, et que nous venons d'exposer, nous semble conforme à ce caractère. Aussi nous permettrions-nous de croire qu'ils se montrent, avec les moyens dont ils disposent actuellement, à la hauteur de leur tâche.

si M. Bourassa, dans son article du 3 septembre, n'avait abordé la question toute spéciale de l'enseignement de notre histoire constitutionnelle.

Mais vraiment, est-ce bien à eux qu'il appartient de s'immiscer dans ce dédale où se débrouillent avec peine les experts eux-mêmes? Un pareil cours ne relève-t-il pas plutôt du programme universitaire?

Il ne s'agit sans doute que d'initier les élèves aux principes fondamentaux, de leur en exposer les applications les plus évidentes à l'aide des faits les plus notoire. Ici, encore, quel manuel mettrons-nous entre leurs mains? Le répertoire de Houston est trop sec, les brochures de Crémazie, de Dionne, et les autres manuels ne fournissent qu'un ou deux textes. Il sera difficile à nos collègues d'établir un enseignement élaboré de ce sujet, tant qu'on ne leur fournira pas un précis du traité de Bourinot ou l'équivalent du précis de Ashley.

Laissons-nous, en attendant, nos élèves dans l'ignorance de nos statuts? Nous ne connaissons pas un seul professeur d'histoire qui enseigne sa matière sans expliquer, au moins sommairement, le texte des capitulations, celui des Actes de 1774 et 1791, des projets d'Union de 1822 et 1840, des 92 résolutions de 1834, de l'Acte de 1867. Dans quelques maisons ces textes ont été détachés de différents livres et forment une brochure que consultent les étudiants. Certaines bibliothèques de classes contiennent le manuel de M. Magnan; les discours parlementaires de Mercier, Laurier, Chapleau, Cartier; la brochure de Whelan et la compilation de MM. Shortt et Doughty; même le rapport dactylographié de lord Durham, le livre de Bourinot et le recueil de Houston.

Sait-on à quelles études se livrent les membres des cercles ou académies? Pour l'un d'eux nous pouvons parler en parfaite connaissance de cause; nous croyons que l'usage est le même dans les autres. Pendant une année entière, un comité s'astreint à la lecture de nos textes constitutionnels pour en tirer une connaissance adéquate des droits qu'ils confèrent à notre langue. L'année suivante, le travail porte sur notre autonomie scolaire; la troisième, sur nos libertés religieuses. Nous avons vu alors des jeunes gens de quinze à vingt ans se pencher avec ardeur sur ces textes arides. Nous les avons vus compléter leur tâche en relisant les ouvrages de Mgr Piquet, de M. le juge Pagnuelo et même le document officiel publié à l'occasion du projet de loi remédiatrice. Quelques-uns allaient jusqu'à penser qu'ils verraient plus clair encore en compulsant, à propos de la question des écoles, les discours de MM. Lavergne, Bernier et Bourassa. *Horresco referens!*

En rhétorique enfin, les compositions n'ont souvent d'autre thème que celui de nos droits et devoirs dans l'Empire et dans la Confédération. Quand on demande aux élèves de dresser Lévis contre Vaudreuil au conseil de guerre, de prêter à Murray une défense de sa conduite devant la Chambre anglaise, d'y faire proposer par Pitt et appuyer par Fox la division des flux canadiens; quand ils font réclamer par le premier Papineau le maintien du français ou exigent par Bédard la neutralité; quand ils rédigent la harangue du second Papineau contre les prétentions du Haut-Canada, résumant les suggestions de lord Durham, reconstituent les discours de Wellington ou de Lafontaine; quand enfin ils font ouvrir par lord Monck la première séance du parlement fédéral en 1867; qu'est-ce que tous ces essais, sinon une occasion pour les élèves de condenser leurs études constitutionnelles? C'est tout l'ensemble de nos statuts, c'est la charte de nos droits et devoirs qu'ils sont tenus de connaître pour donner à des travaux de ce genre une texture un peu solide. Or, tous ces sujets sont devenus des truismes en rhétorique et même à l'examen. Aussi, nous en sommes à peu près sûr, il est peu de nos rhétoriciens sérieux qu'une question sur la responsabilité ministérielle ou nos diverses organisations prendrait aujourd'hui au dépourvu.

Aujourd'hui, disons-nous. Avec M. l'abbé Groulx, avec tous ceux qui s'avisent de se prononcer là-dessus, nous le reconnaissons volontiers: avant 1892, avant 1902 même, l'éducation du patriotisme n'était pas celle-là dans nos collèges. On y respirait le patriotisme comme la fleur du cœur; les circonstances obligèrent à le cultiver comme la fleur de l'esprit. Jusqu'à 1890, l'entente n'avait pas été troublée, on presque pas, entre les minorités et les majorités. L'affaire des écoles manitobaines n'avait pas encore prouvé que les droits les plus sacrés ne sont pas intangibles. Avant 1900, l'Association de la Jeunesse et la Société du Parler français n'avaient pas encore signalé le secret et sûr ostracisme de notre langue dans le domaine des affaires publiques, sa lente corruption par l'anglicisme. On parlait français dans les collèges; qui donc eût pensé qu'au dehors l'idiome national perdait de son prestige?

Après 1900, du cœur le patriotisme monta jusqu'à la tête. Il pousse les intelligences à l'étude, les volontés à l'action. Saura-t-on jamais la part qu'ont prise, par la parole et par la plume, à la campagne de *nationalisation* intellectuelle qui se poursuit depuis treize ans, les professeurs de nos maisons? Ces choses s'entendent à demi-mot. Il n'est pas absolument exact que le maître d'école allemand ait fait 1870; il pourrait être assez vrai que les maîtres de nos collèges aient organisé, de 1900 à 1913, le régime de la jeunesse *nationalisante*. Nous avons écarté déjà le sens politique de ce terme.

Cette campagne, ils continueront de la mener chez eux en travaillant davantage à l'éducation du patriotisme par l'enseignement de notre histoire générale et constitutionnelle. Deux d'entre eux ont sur le métier un *Libre de lectures canadiennes*. Dès cette année, le Comité des congrès de l'enseignement secondaire préparera un programme raisonné pour l'étude des choses canadiennes: histoire, institutions, géographie, littérature. Il cherchera à consigner cette matière en enseignement spécial. La justice exige que la chose se fasse; le temps est venu de s'y appliquer.

Si des questions comme celle que posait M. Bourassa le 3 septembre devaient stimuler à cette tâche, le zèle de nos établissements, nous le remercierions d'en poser encore de pareilles.

Abbé Emile CHARTIER.

SUR LE PONT D'AVIGNON....

L'Événement de samedi dernier écrit: "Le Devoir reproche à l'honorable (sic) M. Pelletier, le ministre des postes, de consacrer son influence à obtenir des travaux publics à Québec." Or, le *Devoir* cite, le dimanche dernier, cette phrase du *Mail*: "Tout le monde admet l'habileté de M. Pelletier; mais, au lieu de faire servir son travail à l'affermissement de son parti dans toute la province, il s'est efforcé presque exclusivement de faire que sa personnalité politique fût mieux vue dans le district de Québec, grâce à des travaux publics, et le reste." Et le *Devoir* ajoutait: "C'est, en un vivant raccourci, le résumé des travaux de M. Pelletier depuis qu'il est au pouvoir. Tout pour lui, les autres ensuite, et quand il a bien servi ses intérêts."

L'Événement n'a-t-il pas compris ces paroles pour rien? Elles ne reprochent pas à M. Pelletier d'avoir obtenu des travaux publics pour Québec, mais bien de les faire servir surtout à son avantage politique personnel. La distinction est assez notable pour que l'Événement l'ait comprise. Mais il n'y paraît pas. L'albun-panegyrique de M. L'Espérance s'encanaillait, en compagnie ministérielle.

Tout le monde crie que les hommes se vendent cher, cet automne, dans la province de Québec. Il s'en est déjà exporté 325,000 barils, depuis septembre, à destination de la Grande-Bretagne, de la Belgique et de la France; et c'est pourquoi on doit moins s'étonner de la rareté de ce fruit sur les marchés canadiens, et du prix fabuleux qu'il est en train d'y prendre.

Il y a quelque cent quarante ans, le 10 novembre, disent les éphémérides du *Mail*, un Canadien-français, le capitaine Bouchette, accompagné de quelques autres de ses compatriotes, parvenait à faire passer au nez des Américains, entre Montréal et Trois-Rivières, sir Guy Carleton, le gouverneur de Québec, et à favoriser ainsi son voyage vers cette ville que les Américains voulaient assiéger.

Co haut-fait de quelques Canadiens-français, l'Orange Sentinel et ses confrères en gallophobie canadienne l'ignorent sans doute et il y en a de centaines comme celle-là dans nos annales.

Les journaux ontariens appellent sir James Whitney "le petit czar" — la *little czar* — à cause de ses accès de violence despotique contre ceux qui ne lui plaisent pas. Si l'on en juge par la diatribe de M. Roblin, le premier ministre manitobain, à l'endroit du ministre des postes anglais, M. Samuel, qu'il qualifie d'*intrigant*, d'*impudent*, de *calomniateur* et de *menteur*, à cause d'une remarque de ce ministre à l'endroit du régime scolaire manitobain, le surnom de *petit czar* appartient mieux à M. Roblin qu'à M. Whitney.

La session ne s'ouvrira pas, à Ottawa, avant janvier prochain; c'est maintenant certain. MM. Sévigny, Rainville, Piquet et L'Espérance ont donc le temps de préparer un nouveau quatuor pour la rentrée. M. L'Espérance cultivera son tremolo tout ému.

Le Soleil a publié un tableau-résumé pour consommation à l'étranger, parmi les annonces susceptibles de faire de la publicité chez lui. Il y dit entre autres choses: "On dépense plus de 50 millions en travaux publics, à Québec. La propriété foncière a pris une plus-value de 25 à 50% depuis deux ans."

Comme le Soleil, dans ses colonnes, chine le parti conservateur, dans le district et l'accuse de négliger la province et même le district de Québec, l'Événement, qui a déniché cette circulaire, en pique le nez du gironnier libéral. Celui-ci n'aime pas ce poivre. Si les libéraux étaient au pouvoir, ce serait sans doute l'Événement qui crierait à l'inertie ministérielle. Beautés des feuilles de parti!

"Soyons Canadiens avant tout!" C'est le cri que pousse le Canada, ce matin, en page de rédaction, au cours d'un article dont certains passages sont d'inspiration nationaliste. Hé quoi! Le Canada, une fois opposé au libéralisme, verserait-il dans l'erreur nationaliste... ou voudrait-il l'exploiter au bénéfice de son parti? Le Velléux.

BILLET DU SOIR.

LE PESSIMISTE

Il existe, à Montréal, un *Rageneau moderne* — *Rageneau* parce que chez lui souvent et qu'il a pour eux l'accueil large, moderne, parce qu'on ne paye plus, hélas ! à la caisse, en sonnets et en bons mots. En mangeant, des mille feuilles, l'autre jour, autrement agréables à avaler que les trois cents pages d'un volume que je sais, en parlant littérature. Un jeune professeur qui, s'il présente au vulgaire un masque tourmenté à la Berlioz, est au demeurant le causeur le plus enjoué et le plus captivant, conduisait la conversation.

Ce jour-là il parlait d'or. J'ai transcrit ses paroles, mais, parce qu'elles ont séjourné quelque temps en ma mémoire, je ne garantis pas de les reproduire textuellement. L'intelligence reçoit en effet ce qu'on lui confie, comme un sable humide : on ne peut en arracher un objet sans qu'il y laisse quelque chose de lui-même. Dans ce cas, ce sera au désavantage du lecteur et voilà pourquoi j'éprouve le besoin de m'en excuser.

"Le pessimiste, disait-il, est un original qui s'avance à reculons, dans le chemin de la vie, avec des lunettes fumées et des oreilles, sans s'apercevoir qu'après de sa route terne, serpentant des sentiers où se penchent des fleurs et des moissons."

"Le pessimiste est celui qui, chez nous, déplore le progrès de l'anglicisation, et oublie la loi Lavergne et la Société du Parler Français; celui qui pleure sur la seconde paresse de nos littérateurs et ignore les bons ouvriers comme Lozeau, René Chopin et Morin; celui qui gémit de l'indifférence intellectuelle de notre peuple, et ne calcule pas qu'un tirage de deux mille lit équivalait à un tirage de trente mille, en France; celui qui prend pour des lanternes les vestes de M. Langlois, et qui ne songe pas que notre corps enseignant s'honore de conférences écoutées en Europe, et de professeurs réclamés à Paris; celui qui se désole de la pauvreté de notre architecture, de nos escaliers fantastiques et de nos clochetons de tête, et qui ne songe pas qu'un règlement intelligent (il n'en est pas à New-York) gardera toujours Montréal de la démente des grattes-ciel; celui qui chagrine notre corruption politique et qui ferme les yeux sur le miracle d'un journal indépendant vivant et grandissant chez nous, et sur le mépris croissant voué au quignon de nos parlements."

"Le pessimiste, c'est le docteur Tamplin qui onques ne fit de bien à personne, car à un peuple anémié il faut prescrire le grand soleil de l'enthousiasme et de la joie, qui seul fait germer les oeuvres en beauté; celles poussées dans le marasme et le découragement sont malades et pâles comme les excroissances des patates que l'on sort des caves, au printemps."

Louis BRETON.

LA SESSION S'OUVRE....

La session de Québec s'ouvre demain.

Elle sera plus intéressante, plus vivante qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Le public a donc un intérêt considérable à être renseigné de la façon la plus précise, la plus impartiale.

Le Devoir sera représenté à Québec par M. Jean Dumont, un journaliste de vingt-cinq années d'expérience, qui connaît le Parlement à fond.

C'est dire que ses lettres seront de premier ordre.

Or, nous offrons un abonnement spécial de 25 sous, valable pour toute la durée de la session, à tous ceux qui le désireront, pourvu qu'ils habitent en dehors de Montréal et de la banlieue.

Qu'on en profite!

LES RESIDENTS CATHOLIQUES ANGLAIS D'OUTREMER

Une pétition, couverte d'un grand nombre de signatures, a été envoyée dernièrement à Mgr Bruchési par les résidents catholiques anglais d'Outremer, qui y exposent le besoin d'une nouvelle paroisse dans le district.

Le Rév. Luke Callaghan, pasteur de la paroisse Saint-Michel, a déclaré hier que la chose était prématurée; car il a déjà été question de construire une nouvelle église paroissiale dans un endroit plus central, afin de pouvoir être plus accessible aux résidents de la paroisse.

Il a aussi fait remarquer que les parties d'Outremer et de l'Annexe qu'on retrancherait de la paroisse de Saint-Michel seraient désavantageuses; car l'assistance de cette dernière serait par trop petite.

Les enquêtes du DEVOIR

L'IMMIGRATION CANADIENNE

SECONDE PARTIE

IV

L'immigrant, son admission et les influences extérieures.

A tour de rôle, l'intérêt de chaque parti politique prime celui du pays, dans notre système d'immigration, et vicié le régime du haut en bas, avons-nous dit. Mais les politiciens ne sont pas satisfaits d'avoir étendu leur emprise sur tous les rouages de la machine compliquée par laquelle passe l'immigrant. Et, dès l'arrivée de chaque paquebot, ils interviennent, dans de nombreux cas, pour faire admettre au Canada, grâce à leurs manœuvres et à leur influence dans les ministères, des individus indésirables et marqués pour le renvoi dans leur pays d'origine, par les fonctionnaires consciencieux chargés d'examiner l'état civil et la condition mentale et physique des nouveaux venus. D'autres influences aussi s'exercent en faveur de l'immigrant détenu au port d'entrée.

L'IMMIGRANT ISOLÉ

L'immigrant isolé n'a pas d'influence qui l'aide à son arrivée. Il ne connaît personne ici, n'a pas de parents ni d'amis, et il doit se conformer à la décision des examinateurs, à son sujet. Si l'examen lui est favorable, ou s'il réussit à dissimuler aux représentants de l'Etat telle maladie ou tel fait qui le classerait au rang des indésirables, une fois découvert, tant mieux pour l'immigrant. Mais si les inspecteurs l'écartent, soit à cause de son état civil douteux, de sa pénurie d'argent, ou pour cause de faiblesse d'esprit ou de mauvais état de santé, il sera renvoyé sans délai dans son pays d'origine, aux frais de la compagnie de navigation qui l'amène ici.

Il arrive parfois que des injustices graves — involontaires, et faites de bonne foi, disons-le à la décharge du ministère de l'Intérieur, — se commettent envers des immigrants de cette catégorie. Ainsi, l'été dernier, par exemple, une jeune Française, d'apparence très honorable, fut renvoyée de Québec en France, peu de jours après son arrivée, en dépit de ses vives protestations. Un membre de l'équipage du paquebot où elle avait pris passage, pour venir au Canada, avait porté auprès des autorités de l'immigration, dès le débarquement, de graves accusations contre son honnêteté et affirmé qu'elle était, à sa connaissance personnelle, de mœurs galantes. L'accusation était si précise, — l'homme avait donné des détails, — que la jeune fille ne fut pas admise au pays. Peu de semaines après, et par hasard, — le dénonciateur s'étant vanté, au voyage suivant, de s'être bien vengé d'avoir été éconduit par la jeune fille, pendant sa traversée en Amérique, — la vérité se fit. Mais il était trop tard pour réparer l'injustice dont la jeune Française avait souffert.

L'immigrant isolé court donc tous les risques de l'examen. Il peut bien en appeler de la décision des inspecteurs à la commission permanente des enquêtes ou au ministre de l'Intérieur, s'il a la somme d'argent exigée pour le dépôt nécessaire en cette circonstance. Mais il est certain que ni la politique, ni les politiciens ni le sentiment n'interviendront en sa faveur.

L'IMMIGRANT QUI A DES AMIS

Il en va tout autrement de l'immigrant qui a déjà au Canada des parents, des amis, ou encore, des connaissances, des *pays*. Ces immigrants sont le plus grand nombre, depuis quelques années, car le courant établi entre l'Europe et le Canada vient maintenant presque toujours des mêmes régions. Celui qui veut quitter son village, au pied des Carpates ou dans les régions de la Finlande, ou bien dans les hautes-terres de l'Ecosse, y est le plus souvent induit par des parents ou des amis, qui sont déjà ici depuis plusieurs mois, assez longtemps même pour s'être fait naturaliser sujets canadiens. S'il n'a pas d'argent, ou s'il croit être susceptible de détention, à Québec, ses parents ou ses amis rendent au Canada y avisent; grâce à leur qualité d'électeurs déjà inscrits sur les listes, ou qui s'y feront bientôt inscrire, ceux-ci interviennent ou font intervenir le chef désigné de leur colonie auprès du député ou du candidat, dans ce collège électoral. Le député ou le candidat use de ses influences auprès du ministère de l'Intérieur, met la machine en branle; et, presque toujours, il obtient un permis d'entrée selon la clause IV, qui exempte l'immigrant de toute inspection quelconque, ou bien une autorisation d'entrer au Canada sans avoir la somme d'argent requise pour y être admis, (\$25 en été, \$50 en hiver). Et l'immigrant peut alors s'embarquer, confiant en son étoile. Ses amis lui aplaniront les voies, dès son arrivée, grâce à leur influence politique ou à celle de leur député canadien.

Plusieurs immigrants sont écartés, à leur arrivée, s'ils n'ont pas de permis, soit pour causes civiles, soit pour causes médicales. En ces circonstances encore, leurs parents, leurs amis et les politiciens leur sont d'un grand secours. Un télégramme est vite expédié; et l'individu mis au courant de la situation a vite fait de mettre l'épaula à la roue pour faire franchir l'ornière. Le député s'affaire, les politiciens aussi, et, peu longtemps après l'arrivée de l'immigrant douteux, un télégramme du ministre ou du sous-ministre ordonne son élargissement et son admission, "as a matter of grace", comme l'on dit dans les cercles de l'immigration. Dans certains cas, si les parents des détenus connaissent un tant soit peu les mœurs politiques, ils auront tôt fait d'intéresser à leur affaire quelque politicien, de Québec même, parfois, — il faut y mettre le prix, et être discret; — et le politicien interviendra, tempêrera, menacera, fera un ou deux voyages à Ottawa, auprès du ministère, et réussira, s'il y a l'ombre d'une ombre de circonstance favorable au suspect, à le faire relâcher. L'immigrant ou sa famille paiera quelque chose au politicien, — ses frais de déplacement et ses *bons offices*, — et le pays accueillera quelques indésirables de plus, pour l'amour de la politique. Certains des indésirables, à leur arrivée au pays, ont déjà, pour s'intéresser à leur sort, plusieurs personnes, les unes qui agissent en toute bonne foi, et sans le moindre intérêt, — si ce n'est par motif sentimental, — d'autres, moyennant finances. Ni les uns ni les autres ne se connaissent, mais, pour qu'il y en ait un peu, l'immigrant est recommandé et des instances, le spectacle ne manque pas de piquant.

"AS A MATTER OF GRACE"

L'admission par faveur ministérielle, soit pour des motifs politiques, soit pour toute autre cause, est assez fréquente. Bien entendu, il n'existe pas de statistiques officielles à ce sujet. Mais des centaines et des milliers d'immigrants, à chaque saison, bénéficient de ce traitement de faveur. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer, par exemple, dans les salles de la maison de détention pour les immigrants, à Québec, tels cas médicaux, — des imbéciles ou des faibles d'esprit, — mis en observation par les inspecteurs de l'Etat, et d'aller ensuite surveiller les convois du *Pacifique Canadien*, pendant les jours suivants. La moitié du temps, on retrouve, dans une voiture de seconde, le détenu, relâché sur recommandation ministérielle.

Le rapport du directeur général du service médical de l'immigration et les statistiques qu'il renferme, depuis quelques années, confirment ce renseignement. Nous n'avons à notre disposition que ceux de 1910 et de 1911; mais ils suffisent pour la démonstration. En 1910, (table 1, classe IV), il y eut 74 cas de détention pour maladies nerveuses et mentales. De ces 74 personnes, 26 furent admises ensuite, sur ordre du ministre. En 1911, la proportion des admissions est plus forte, pour ces cas de maladie mentale mis en observation; il y eut 93 cas de détention; et 45 de ces malades furent admis, *as a matter of grace*. La proportion des admissions, en 1912 et en 1913, est encore plus élevée. Et le ministère de l'Intérieur, qui laisse entrer par faveur ces faibles d'esprit, ces fous, ces épileptiques, ces imbéciles et ces idiots, ne se donne même pas la peine d'avertir de ce fait les provinces ou les municipalités dans lesquelles ils vont s'établir, et qui en auront certes la charge, sous peu d'années. Ces admissions *as a matter of grace* n'ont pas lieu, du reste, que pour les gens atteints de maladies nerveuses. Il y a des interventions en faveur d'immigrants atteints d'autres maladies ou écartés pour toutes sortes de raisons; et, si l'on écoutait les représentations de certains politiciens ignorants, l'Etat ouvrirait toutes grandes ses portes à des immigrants atteints de trachome ou de maladies analogues, de guérison longue, difficile ou même impossible.

Une réforme générale s'impose donc, dans le régime actuel; et plus on tarde à la faire, plus l'immigration et ses différents aspects compliquent la solution du problème canadien.

Georges PELLETIER.

MARDI: Le régime américain et le nôtre.

POLITIQUE ETRANGERE

LE RESULTAT DE L'ELECTION DE READING EN ANGLETERRE

La victoire des unionistes est un rude coup pour le gouvernement Asquith. — L'inquiétude des ministériels. — L'opinion de la presse anglaise.

Reading, Ang., 10. — Les Unionistes ont remporté la victoire dans l'élection partielle de Reading qui a eu lieu samedi. Le siège de Reading est devenu vacant par la nomination de sir Rufus Isaacs, ancien ministre de l'Intérieur, au poste de lord juge en chef. Le candidat libéral, M. Wilson, a été élu par une majorité de 1,131 voix sur George Peabody Gooch, libéral. M. Butler, candidat socialiste, a eu 1,063 voix.

Le nombre de scrutins déposés fut de 10,220. Les socialistes ont dénoncé sir Rufus Isaacs et le gouvernement au sujet de l'affaire Marconi. Les unionistes se sont contentés d'attaquer le Home Rule et la loi des assurances. Les suffragettes ont fait la campagne pour le candidat Wilson. La police a monté la garde à l'hôtel de ville, où se fit le dépouillement du scrutin.

A la dernière élection, sir Rufus Isaacs, candidat libéral, avait obtenu 5,094 votes et le capitaine Wilson, candidat unioniste, 4,995.

Le candidat libéral, M. Gooch était autrefois député de Bath. Il est venu dans la circonscription peu de jours avant l'émission des bulletins.

VICTOIRE LIBERALE

Linlithgow, Ecosse, 10. — M. Pratt, dans le Linlithgowshire, a remporté une victoire sur le candidat unioniste, James Kidd. La majorité a été considérablement réduite. L'élection a eu lieu samedi. M. Pratt, libéral, a eu 5,615 votes et James Kidd, unioniste, 5,094. La majorité du candidat libéral est de 521 voix. A la dernière élection, Alexander Ure, libéral, avait obtenu 5,895 votes et James Kidd, candidat unioniste, 5,765.

M. Ure a démissionné, il y a quelques semaines, à sa nomination à la présidence de la Cour des Sessions d'Ecosse. M. Kidd était bien connu dans le comté, où il fut candidat à deux reprises; M. Pratt était étranger au comté. C'est un ancien bailli de Glasgow. Les libéraux se réjouissent de cette victoire. Il y a eu 10,709 scrutins de déposés aux polls, sur un nombre de 11,866 électeurs inscrits.

INQUIETUDE DU GOUVERNEMENT

Londres, 10. — Le résultat dans l'élection partielle de Linlithgow, où le candidat libéral a obtenu une majorité considérablement réduite, a causé un certain émoi parmi les chefs et les partisans du gouvernement Asquith.

Depuis plusieurs années Linlithgow était un château-fort libéral, les majorités en 1906 et en 1910 ayant été de 2,521 et de 2,015 voix. A l'élection de vendredi, M. Pratt n'a obtenu qu'une majorité de 521 voix.

Les délégués de l'Ulster ont pris une part active à la campagne. Ils

ALLEMAGNE

L'AFFAIRE DES KRUPP

Deux anciens employés de la firme d'armement sont condamnés. — On croit que des directeurs et des anciens directeurs seront aussi poursuivis.

Berlin, 8. — Otto Ecius et Maximilian Brandt, deux anciens employés des fabricants d'armements Krupp, qui subissent depuis le 28 octobre leur procès sous l'accusation d'avoir corrompu des fonctionnaires du gouvernement, ont été tous deux convaincus de culpabilité. Ecius a été condamné à une amende de \$300 et Brandt à un terme de réclusion de trois mois, qu'il a déjà fait en prison préventive.

Les accusations dont ils viennent d'être convaincus ont été portées à la suite des déclarations du docteur Karl Liebknecht, le député socialiste au Parlement impérial, portant que la corruption se pratiquait beaucoup parmi les fonctionnaires de la Cour.

Plusieurs officiers de l'armée et des commis des bureaux ont été convaincus, devant la cour martiale au mois d'août, d'avoir reçu de l'argent pour la divulgation d'informations secrètes des représentants des Krupp, relativement à des contrats pour des armements, et l'on recherche encore d'autres coupables.

On croit que des procédures seront instituées contre plusieurs directeurs et anciens directeurs de la firme Krupp, qu'on soupçonne de connaître le moyen d'obtenir des informations utiles de la bouche de certains fonctionnaires du Gouvernement.

ANGLETERRE

LES POSSESSIONS COLONIALES

Londres, 10. — Le grand conseil de l'exposition des possessions britanniques qui aura lieu en 1915 comprendra actuellement mille membres. Les trois cents députés de la Chambre des Communes et les chefs de Com-

LE CONCOURS DE MARCHE

Le premier prix a été gagné par le 1er bataillon du Régiment Ecosais, le deuxième par les Carabiniers Victoria et le troisième, l'Ex-Aequo, par le 8ème et le 65ème Régiments.

Le concours de marche des régiments, organisé par le "Star", a eu lieu samedi après-midi, et a attiré une foule énorme au parc Jeannette. Sept équipes y ont pris part et les prix ont été remportés comme suit: 1er, le 1er bataillon des Ecosais Royaux, 2 heures 8 minutes et 1/2; 2e, les Carabiniers Victoria, 2 heures, 11 minutes, 1-1/2; 3ème, le 3ème régiment de carabiniers de Québec, 2 heures, 16 minutes, 1-1/2; 4ème, le 65ème régiment, 2 heures, 12 minutes, 1-1/2. Les autres équipes sont arrivées comme suit: corps d'éclaireurs de Laval, 2 heures 20 minutes et 1/2; Grenadiers, 2 heures, 14 minutes, 1-1/2; 2ème bataillon des

CHOSSES MUNICIPALES

LA LOI DES PAVAGES

LES COMMISSAIRES ENVOIENT AU CONSEIL UN RAPPORT DANS LEQUEL ILS SE DECLARENT OPPOSES A L'ABROGATION DE LA MESURE.

Les commissaires envoient au conseil municipal un rapport dans lequel ils se déclarent opposés à l'abrogation de la loi des pavages.

Is donnent les raisons suivantes:

10. Tout le territoire de la ville doit être pavé en matériaux permanents.

20. La ville est obligée de mettre à exécution les lourdes obligations imposées par les dernières annexions.

Le revenu presque entier de la ville est absorbé par les frais d'administration et par d'autres dépenses telles que les intérêts et le fonds d'amortissement.

30. Si l'on charge les pavages au fonds d'emprunts, les revenus de la ville en seront considérablement affectés et cela rendra impossible l'exécution des travaux projetés.

40. La ville paie déjà le coût du pavage des intersections des rues, les chaussées situées devant les parcs et édifices publics.

50. La ville est déjà obligée d'entretenir les pavages à perpétuité, ce qui veut dire qu'elle doit les refaire à neuf tous les quinze ou vingt ans. Toutes les grandes villes ont une loi semblable.

Pour toutes ces raisons, le bureau est opposé au rapport de la loi.

NOUVEL HOTEL

Le syndicat qui a fondé les hôtels Saint-Régis et Freeman et des capitalistes américains ont souscrit \$1,500,000 pour reconstruire le premier au square Beaver Hall, à côté du Club

LES CONCERTS DU DIMANCHE

VALENTINE CRESPI UNE ETOILE

Il y a certaines oeuvres musicales — et je veux parler plus spécialement de musique religieuse — qu'un inter-

prête sincère chante d'autant mieux qu'il se sent le cœur pur. De même il y a certains concerts rendus qu'un

journaliste, si humble soit-il, apprécie avec plus de ferveur, plus d'enthousiasme, quand tout est en ordre autour

de lui. Ce n'est pas un coin de la Bohème échevelée qu'il recherche, charmante il est vrai dans sa toilette

négligée, c'est une chambrette, un boudoir, voire même un salon où tout est

propre, où les lampadaires, les lustres font miroiter les tentures de

soie, le mobilier d'acajou et tous ces jolis brimborions qu'une main de

femme a seule le secret de disposer avec art. Qui, c'est là qu'il veut vivre, pendant quelques instants, lorsqu'il

lui faut parler, par exemple, d'un concert comme celui qu'il a entendu hier soir au théâtre Princess.

Comme le félicite M. Shea de les avoir

institués ces concerts du dimanche! Quelles bonnes heures nous y passons! Les journaux disaient, il n'y a pas longtemps, que les concerts

du dimanche avaient pour but de vulgariser chez nous le goût de la bonne

musique. C'est un but moralisateur, mais, c'est une musique adouci les

meubles.

Comme bon nombre de ceux qui ont à cœur de voir réussir cette

entreprise, j'étais heureux de constater que l'auditoire d'hier était plus nombreux

que de coutume, signe évident que la "cause" gagnait du terrain.

Ajoutons que le programme était fort bien dressé et qu'il s'en détachait les

rayons éblouissants d'une "étoile".

Les quarante musiciens de la symphonie, j'allais dire les quarante

immortels — car ils méritent la grâce de devenir — qui dirige avec soin et

minutie M. J.-J. Shea, ont joué les ouvertures de "La fiancée vendue", de Smetana, et "Guillaume Tell", de

Rossini. Les deux oeuvres furent exécutées à l'empressement. L'orchestre a aussi exécuté la "Fidélité" de Mendelssohn, qu'il a dû

bâiller; une "Séguedille", d'Hassenauer, danse espagnole très captivante;

l'Intermezzo, le Prélude et la Sicilienne, de "Cavalleria Rusticana", de Mascagni. L'exécution des œuvres

variées, fut très bonne. Il y aurait beaucoup à dire au sujet des musiciens

qui composent la symphonie. Le temps et l'espace me manquent

pour le faire. Je me bornerai à encourager tous ceux qui s'intéressent à la musique dans notre ville à aller

constater de visu et de auditu (c'est peut-être du latin de cuisine que je

fais là...) ce qu'un bon groupe d'artistes, pris sur place, peuvent accomplir... après une seule et unique répétition. Il se rendra compte que les solistes des concerts

du dimanche ne sont pas des "quantités négligeables". Je n'en veux comme preuve que la gracieuse

violoniste que nous avons applaudie hier soir. J'ai nommé Mademoiselle

Valentine Crespi.

Dans "Lalla Roukh", un opéra qu'on devrait bien représenter un

jour ou l'autre à Montréal, on lit ce refrain non exempt de malice pour les fêtes couvertes de neige:

"En vain la vieillesse

Veut faire sa cour!

C'est à la jeunesse

Que sourit l'Amour!"

Mlle Crespi est jeune; elle ne semble pas avoir encore cueilli les fleurs

du vingtième printemps... Cupidon lui est sûrement apparu non pas armé

d'un arc et de flèches, mais tenant, dans ses petits bras potelés, un

violon et un archet. Il semble lui avoir dit: "Va, mon enfant, va, ton talent et l'expérience, cette expérience

donnée des vieillards se valent!"

Et voilà comment Mlle Crespi, toute mignonne dans sa jeunesse, en impose par sa science déjà forte. On

l'a applaudie dans plusieurs capitales européennes à Paris.

Hier soir, Mlle Crespi était l'objet de deux ovations. Elle a joué tout d'abord un concerto de Tchaikowsky.

Les trois parties de l'oeuvre sont écrites de difficultés. Mlle Crespi, en souriant, se les est rendues.

Elle a ensuite interprété "Sciellene et Rigaudon", de Francœur-Kreiser

et "Zigenweisen", de Sarasate. En rappel, la belle artiste italienne a

donné "Réve d'amour", de De Angelis, et "Caprice viennois", de Kreis-

ler.

La note caractéristique de Mlle Crespi est la distinction. C'est une

petite dame distinguée... jusqu'au bout des doigts. Rien d'étonnant

donc que son jeu se ressentisse de cette distinction innée. Elle possède en

outre une rare virtuosité et c'est par celle-ci qu'elle stupéfie littéralement

l'auditeur dont l'oreille peut à peine suivre l'avalanche de notes qui tombent

d'un instrument merveilleusement touché. Certes Mlle Crespi n'ignore pas la puissance des sons, l'agilité de l'archet et du doigté, le

confluent et l'ampleur de certaines phrases musicales. Elle y apporte

tout son talent, sa technique, ses études qu'elle veut sans doute approfondir encore puisque la perfection n'est pas de ce monde. Mais là où

Mlle Crespi est l'artiste délicate, par excellence, c'est dans les "peti-

des Ingénieurs. Les plans sont prêts et les travaux commenceront bientôt. L'édifice aura dix étages. Le prix auquel on achètera le terrain serait de \$18 le pied.

LE BAIN D'EMARD

Les commissaires envoient au conseil municipal leur réponse aux questions posées par l'échevin Judge, concernant l'emplacement du bain public des quartiers Emard et Saint-Paul.

Is déclarent qu'ils n'ont pas eux-mêmes vu l'emplacement, mais qu'ils désiraient prendre un terrain qui ferait l'affaire des deux quartiers à la fois. Ils ont donc accepté la recommandation des deux échevins.

Comme les deux quartiers grandissent rapidement, le bain sera bientôt dans un endroit central.

LA QUESTION DES TRAMWAYS

Les commissaires font rapport au conseil, cet après-midi, sur la conférence qu'ils ont eue avec les représentants de la Compagnie des Tramways.

Le président de la Compagnie, dit le rapport, a déclaré que les lignes du centre de la ville sont déjà encombrées et que, si on les prolonge dans les quartiers annexés, il faudra de nouvelles voitures, ce qui augmentera la congestion. Loin d'améliorer la situation, cela rendrait vite pire qu'elle était avant l'arrangement temporaire.

Le président déclare qu'avant d'étudier les nouvelles demandes, il faudrait donner à la Compagnie les nouvelles rues qu'elle veut avoir dans le centre.

Les choses. Comme elle a bien "éthéré" ce "Réve d'amour", puis, dans un autre genre, le "Caprice viennois". Dans ces petites choses, pas faciles, croyez-le bien, Mlle Crespi semble mettre non seulement son talent, mais son cœur. Et l'âme d'une jeune fille distinguée — c'est bon, de nos jours, d'insister sur l'épithète — quoi de plus beau!

Disons, pour finir, que Mlle Crespi possède le tempérament qui fait les grands artistes. Sa place est déjà bien haut dans le firmament de l'art. Elle montera encore et toujours, laissant à ceux qu'elle aura ravis, un souvenir des plus durables, des plus charmants.

Auparavant, M. N. Eichhorn a magnifiquement accompagné Mlle Crespi.

Paul G. QUIMET.

Comment les trusts s'y prennent pour tuer les inventeurs, par J. E. Le Myre. Voyez le "Devoir" de jeudi.

NOUVELLES DU C.P.R.

L'EMPRESS OF ASIA

Vancouver, 7. — L'"Empress of Asia" du Pacifique Canadien a laissé le port hier avec une longue liste de passagers en route pour l'Orient; seize d'entre eux qui ont fait le tour du monde avec le navire lors de son premier voyage retour maintenant dans leur pays.

Les deux nouveaux paquebots trans-Pacifique que la compagnie a mis en service cette saison sont très en faveur parmi les résidents chinois du Canada et des Etats-Unis. Ces gens voyagent surtout en deuxième classe; le C. P. R. leur a installé une bibliothèque spéciale où ils peuvent se procurer des livres et des journaux de leur pays.

PHENOMENE ETRANGE

Vancouver, 7. — Un phénomène étrange a été rapporté hier par un opérateur du Pacifique Canadien dans cette ville; celui-ci qui était à expédier des dépêches par téléphone, entendit tout à coup des signes de télégraphie Morse dans le récepteur de l'appareil, comme il était expert télégraphiste, il put suivre un message de télégraphie sans fil envoyé par un navire en mer et annonçant son arrivée prochaine à San-Francisco. Les fils téléphoniques avaient agi comme récepteurs des ondes électriques.

Cette nouvelle intéressa beaucoup les télégraphistes des environs.

CEUX QUI NOUS ARRIVENT

Durant chacun des mois d'été, le Pacifique Canadien reçoit en moyenne des voyageurs, et ceci à la gare Windermere, la jolies somme de \$200,000; en retour il leur donne de petits morceaux de carton imprimés de différentes manières, qui leur permettent de se rendre à un certain endroit sur la ligne de la compagnie. Ce système est basé sur le chemin de fer pour le trafic local, est en usage depuis 1896, époque où il fut imaginé par M. Thomas Edmondson, chef de gare de la ligne Newcastle et Carlisle en Angleterre; cet homme fit les premiers billets sur lesquels furent imprimées la date de vente et la destination. On en possède encore quelques spécimens très intéressants à étudier. Toutefois, ce système s'est quelque peu perfectionné depuis ce temps, surtout au point de vue de l'imprimerie; les compagnies possèdent aujourd'hui des machines pouvant imprimer 30,000 billets à l'heure.

Pour les très longues distances, on donne aux voyageurs de longues bandes de papier colorié sur lesquelles sont imprimés les noms des principaux centres par où ils passeront; comme notre continent est sillonné d'une multitude de chemins de fer, souvent une personne doit voyager sur une demi-douzaine de lignes, pour se rendre à destination.

Le dernier, le C. P. R. a transporté 20,000,000 de voyageurs; on peut avec ceci, se faire une idée de l'importance du département des billets. Les quartiers généraux de la compagnie li y en a pour des millions de dollars qui attendent pour être mis en circulation.

LES ELECTIONS A TERRENEUVE

Londres, 10. — Le "Times" de ce matin publie un intéressant article sur les dernières élections à Terre-Neuve. Il dit que le résultat signifie de grandes améliorations futures dans le domaine des chemins de fer. L'auteur de l'article, qui est fort de son sujet, dit qu'il a visité Terre-Neuve et fait humer la description des voies ferrées de la grande île de l'Atlantique. "Il ne faut pas être nativiste, dit-il, et il faut avoir du temps de soi pour voir la baa."

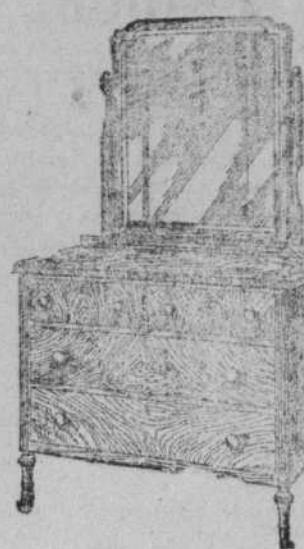
N. G. Valiquette
LIMITÉE
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

ERABLE PIQUE pour Ameublement de Chambre à Coucher

Avez-vous déjà eu l'occasion d'admirer un ameublement d'Erable Piqué? Pour une chambre à coucher rien n'est égal à ceci et l'effet en est tout à fait remarquable. Il donne un cachet de gaieté et de plus il est artistique et durable. Sa couleur délicate et son style à la fois riche et nouveau le font désirer des jeunes dames. Pour la jeune mariée il est idéal et son choix s'arrête toujours sur l'Erable Piqué. Mardi sera le jour de l'Erable Piqué, profitez-en et venez voir nos ameublements de chambre à coucher.

Bureau --- Chiffonnier --- Table de Toilette pour \$99.00

Cet ameublement de trois morceaux est sans contredit l'un des plus jolis dans ce magnifique bois. Nous ne montrons dans des vignettes que le Bureau et le Chiffonnier afin d'en faire admirer le style, mais nous avons aussi la table de toilette, laquelle possède deux grands tiroirs et deux petits en dessous. Le bureau mesure 42 x 22 pouces, le chiffonnier 34 x 20 et la table de toilette 34 x 20 pouces. Prix régulier \$135.00. Lundi, les trois morceaux... \$99.00



Jolies chaises et berçantes pour écouler



JOLI BUREAU EN ERABLE PIQUE POUR \$21.00

Le bureau en véritable érable piqué tel que représenté dans la vignette de gauche, mesure 40 pouces de largeur et 20 pouces de profondeur. Possède deux grands et deux petits tiroirs. En plus deux petits tiroirs et un autre secret, dans le dessous. Très beau miroir biscauté de 22 x 28 pouces. Réglable. \$28.00. Lundi... \$21.00

Si vous désirez acheter des Papiers-Tentures. Où irez-vous pour économiser et avoir du beau

Pourquoi tous les jours des centaines et des centaines de personnes passent devant les nombreux magasins, se font fi de leurs annonces et viennent directement à notre département de Papiers-Tentures pour nous honorer de leurs commandes? La réponse est facile et ce sont eux qui la font! Le verdict populaire, que jamais aucune réclamation n'a pu influencer ni dissuader, nous a rendu notre stock de papiers tentures comme le plus assorti et le plus varié en ville. A partir des riches dessins Européens, Américains et Canadiens jusqu'à notre ligne à bon marché. Si vous avez besoin de Papiers-Tentures, où irez-vous? Faites comme les autres, venez ici.



Tables Boudoir dans toutes les grandeurs

Rien n'est plus agréable que de choisir la table Boudoir que l'on désire, parmi un assortiment varié de style et surtout de prix. Ceci est pour beaucoup dans la popularité de nos CINQUANTE DIFFÉRENTS DESSINS. Venez les voir, elles vous intéresseront.

Tables Rondes

Nous exposons actuellement des tables rondes de 18, 20, 25, 30, 36 et 42 pouces de diamètre. Celle-ci mesure 22, 25, 28, 30, 36, 42, 48, 54, 60, 66, 72, 78, 84, 90, 96, 102, 108, 114, 120, 126, 132, 138, 144, 150, 156, 162, 168, 174, 180, 186, 192, 198, 204, 210, 216, 222, 228, 234, 240, 246, 252, 258, 264, 270, 276, 282, 288, 294, 300, 306, 312, 318, 324, 330, 336, 342, 348, 354, 360, 366, 372, 378, 384, 390, 396, 402, 408, 414, 420, 426, 432, 438, 444, 450, 456, 462, 468, 474, 480, 486, 492, 498, 504, 510, 516, 522, 528, 534, 540, 546, 552, 558, 564, 570, 576, 582, 588, 594, 600, 606, 612, 618, 624, 630, 636, 642, 648, 654, 660, 666, 672, 678, 684, 690, 696, 702, 708, 714, 720, 726, 732, 738, 744, 750, 756, 762, 768, 774, 780, 786, 792, 798, 804, 810, 816, 822, 828, 834, 840, 846, 852, 858, 864, 870, 876, 882, 888, 894, 900, 906, 912, 918, 924, 930, 936, 942, 948, 954, 960, 966, 972, 978, 984, 990, 996, 1002, 1008, 1014, 1020, 1026, 1032, 1038, 1044, 1050, 1056, 1062, 1068, 1074, 1080, 1086, 1092, 1098, 1104, 1110, 1116, 1122, 1128, 1134, 1140, 1146, 1152, 1158, 1164, 1170, 1176, 1182, 1188, 1194, 1200, 1206, 1212, 1218, 1224, 1230, 1236, 1242, 1248, 1254, 1260, 1266, 1272, 1278, 1284, 1290, 1296, 1302, 1308, 1314, 1320, 1326, 1332, 1338, 1344, 1350, 1356, 1362, 1368, 1374, 1380, 1386, 1392, 1398, 1404, 1410, 1416, 1422, 1428, 1434, 1440, 1446, 1452, 1458, 1464, 1470, 1476, 1482, 1488, 1494, 1500, 1506, 1512, 1518, 1524, 1530, 1536, 1542, 1548, 1554, 1560, 1566, 1572, 1578, 1584, 1590, 1596, 1602, 1608, 1614, 1620, 1626, 1632, 1638, 1644, 1650, 1656, 1662, 1668, 1674, 1680, 1686, 1692, 1698, 1704, 1710, 1716, 1722, 1728, 1734, 1740, 1746, 1752, 1758, 1764, 1770, 1776, 1782, 1788, 1794, 1800, 1806, 1812, 1818, 1824, 1830, 1836, 1842, 1848, 1854, 1860, 1866, 1872, 1878, 1884, 1890, 1896, 1902, 1908, 1914, 1920, 1926, 1932, 1938, 1944, 1950, 1956, 1962, 1968, 1974, 1980, 1986, 1992, 1998, 2004, 20

deur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. M. J. A. DEGELES, H.C.S.
Montréal, 10 novembre 1913.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps,
